

753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries 10755 - 69 Avenue NW Edmonton, AB, T6H 2C9 Canada (780)432-6535

PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Numéro del produit..... 99204 AE-100009

Identité du produit..... Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)

753146 Alberta Ltd. o/a Ultrasol Industries 10755 69 Avenue NW Référence du fabricant.....

Edmonton Alberta

T6H 2C9 Canada 780-432-6535

Utilisation recommandée..... Pulvérisation d'insecticide.

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : recueillir 613-996-6666.

Famille chimique..... Mélange.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage : Mot indicateur..... DANGER.

Classification des dangers : Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz comprimé. Dangers physiques.....

Irritation de la peau - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1. Dangers pour la santé.....

Dangers pour l'environnement..... Non classifié.

Mention de danger..... Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation

cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et

pénètre dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence : Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres Prévention.....

sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation. Laver soigneusement les

mains après la manipulation. Porter des gants protecteurs. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou

dans un endroit bien aéré.

IF peau : Laver abondamment à l'eau et du savon. Si se produit une irritation cutanée ou Réponse.....

une éruption cutanée : consulter un médecin/conseils. Enlever les vêtements contaminés et laver avant des réutiliser. CAS d'inhalation : Transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir.

Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Magasin

fermé à clé. Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS			
INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS	
Distillat de pétrole léger hydrotraité	64742-47-8	80-100	
Dioxyde de carbone	124-38-9	1-5	
Tétraméthrine	7696-12-0	0,200	
d-phénothrine	26002-80-2	0.125	

PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle Inhalation..... et obtenir une assistance médicale immédiate. Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Contact avec la peau..... Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant Contact avec les yeux..... occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. L'ingestion est peu probable. En cas d'ingestion ne pas faire vomir en raison du risque Ingestion..... d'aspiration dans les poumons. Si l'on soupçonne une aspiration obtenir immédiatement un médecin. Symptômes/effets plus importants, aigus et Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et retardés nausées. Peut causer des rougeurs et des douleurs. Indication des soins médicaux immédiats Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous et traitement spécial nécessaire

observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié..... Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. D'extinction inappropriés..... Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu. Dangers particuliers découlant de la Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme. substance chimique Équipement spécial de protection et Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau

ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Pour énorme incendie dans le compartiment, utiliser le support à boyau sans pilote ou moniteur buses, si possible. Si ce n'est pas le cas, retirer et laisser le feu brûler.

Risques d'incendie général..... Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. protection et procédures d'urgence Evacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la

ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Précautions environnementales.....

précautions pour les pompiers

Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.

Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si

le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, moudre ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et vêtements. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter une

exposition prolongée. Utiliser dans des endroits bien aérés.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y ... compris les incompatibilités

Magasin fermé à clé. Récipient sous pression. Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C (122° F). Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	GIH TLV STEL	OS PEL	HA PEL STEL	NIOSH REL
Distillat de pétrole léger	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

hydrotraité

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non disponible

PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170) CODE: AE-100009

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	CGIH TLV STEL	OSI PEL	HA PEL STEL	NIOSH REL
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	9000 mg/m3	Non disponible	STEL:30000ppm; TW: 5000ppm
Tétraméthrine	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable
d-phénothrine	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable
Contrôles d'ingénierie ap Mesures de Protection in Protection des yeux/visa Protection de la peau Protection des voies res Risques thermiques Considérations d'hygiène	ndividuelle : gepiratoires	L'évacuation par une ven ci-dessous sous la Valeur que les stations lave-yeux. Ne recevez pas dans les Des gants jetables sont revêtements appropriés rés Respirateur de poussière Aucune n'est connue. Lors de l'utilisation, pas mersonnelle, tels que lavafumer. Régulièrement lav d'utiliser.	r du Seuil de Limite s x et douches de sécu yeux. Porter des lund ecommandés. Éviter sistants aux produits et de la brume d'utili nanger, boire ou fume age après avoir manige	il le personnel n'est pas purité sont disponibles. ettes de sécurité avec éctout contact avec la peachimiques. sation. er. Respectez toujours le pulé le matériel et avant e	rans latéraux. J. Porter des s mesures d'hygiène de manger, boire ou

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Formulaire	Aérosol.
Apparence physique	Courant-jet.
OdeurSeuil de l'odeur (ppm)	Inodore.
Seuil de l'odeur (ppm)	N/A.
Densité (liquide)	0,780-0.810.
Gravité spécifique (aérosol)	0,760-0,790.
Point d'éclair, liquide (° C) Pression de vapeur des aérosols (lb/po2,	242° C (107,6 ° F).
21° C)	90-110.`
Densité de vapeur (Air = 1)	> 1.
pH	N/A.
Liquide de Point d'ébullition (° C) Point de fusion/congélation (° C)	157-218° C (314,6-424,4 ° F).
Point de fusion/congélation (° C)	-58 ° C (-72.4 ° F).
Retour de flamme	N/A.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle =	N/A.
1)	N1 P 21 I
Teneur en COV	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Non miscibles.
Projection de flamme aérosol	Aucune donnée.
Auto température d'auto-inflammation	230° C (446-464° F).
(liquide), ° C	0.6 (Distillata da pátrala)
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.)	0.6. (Distillats de pétrole).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	8.0. (Distillats de pétrole).
Coefficient de répartition eau/huile	N/A.
Viscosité	N/A.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Matériau est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produit pas.
Conditions à éviter	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
Products	•

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Distillat de pétrole léger hydrotraité	>6.03 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Dioxyde de carbone	Pas disponible	Pas disponible

PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE		
INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Tétraméthrine	Non disposable	4,640 mg/kg (Orale- Rat)
d-phénothrine	>3.760 mg/L (Rat - 4heures)	5,000 mg/kg (Orale - Rat); <1,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation Voies de pénétration - Skin & yeux Voies de pénétration - Ingestion Voies de pénétration - Absorption par la	Non. Oui. Oui. Non.	
peau Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Toxicité aiguë Corrosion/Irritation cutanée Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Effets irritants. Les symptômes peuvent inclure des pico gonflement et vision brouillée. Dessèchements de la per peuvent être des maux de tête, étourdissements, fatigue Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les yeux.	au. Symptômes de surexposition
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la pe Aucune information n'est disponible, et aucun effet indés Aucun des composants présents dans cette matière à u supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA Ne contient aucun ingrédient classée toxique pour la rep Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Pe	sirable ne devrait. ne concentration égale ou a ou ACGIH comme cancérogène. production.
STOT - exposition répétée Danger par aspiration	vertiges. Aucune donnée disponible. Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition opeut causer une pneumonie chimique, qui peut être mor	
Effets chroniques		nisme par inhalation et par tème nerveux, y compris le
SECTION 12:	RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES	3
Écotoxicité	Nocif pour la vie aquatique. Ne doivent pas être rejetés contient les ingrédients suivants : . Distillats, (pétrole), fo 64742-47-8) : toxicité pour les pour les cons : CL50 > 45 autres invertébrés aquatiques : CE50 pon disponible : T	ydrotraité lumière (CAS #: ng/L, 96 heures ; Toxicité pour les

Ecotoxicite	Nocif pour la vie aquatique. Ne doivent pas etre rejetes dans l'environnement. Ce produit contient les ingrédients suivants : . Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé. Le produit lui-même n'a pas été testé.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées............ Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)	UN1950, aérosols, classe 2.1.
DOT (U.S. route)	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
IMDG (International - Marine)	UN1950, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air)	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

canadien (LCPE)

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :	Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.
Loi sur la Protection de l'environnement	Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).

4

PRODUIT: Doktor Doom exterminateur nids de guêpes & frelons 450g (Reg.32170)

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements américains.....

Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité.....

Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .

Abréviations.....

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS: Chemical Abstract Service; NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA: Occupational Safety and Health Administration - États-Unis; TSCA: Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA; PEL: Limite d'exposition permise; REL: Recommandé limite d'exposition; VLE: Valeur limite; COV: Teneur organique Volatile; SIMDUT: Système d'Information au travail matières dangereuses STOT: toxicité pour certains organes cibles. Régularité des affaires.

Préparé par

Version Révisée AOU 17/2018